



Chères Montlignonnaises, Chers Montlignonnais,

La période que nous avons traversée a produit de nombreux chamboulements dans les projets de chacun. Malgré tout, et depuis plusieurs semaines, nous reprenons le cours « normal » de notre vie en adaptant nos comportements du quotidien : gestes barrières, distance physique, port du masque... Concernant ce dernier point, sachez que nous disposons encore de masques en mairie pour celles et ceux qui en manquent.

Comme pour vous, pour votre entreprise, la crise que nous traversons engendre une multitude de répercussions sur la vie municipale. Outre les problématiques de personnel et financières, il convient de faire un point sur les événements que nous organisons chaque année, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

La kermesse est malheureusement annulée. Nous ne pouvons, à ce jour, et au vu de la réglementation, garantir la sécurité des uns et des autres. Il en est de même pour le feu d'artifice.

Pour autant, nous souhaitons porter un regard optimiste sur les semaines à venir et l'organisation d'événements demande de la préparation, de l'anticipation. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de maintenir, à ce jour, les inscriptions pour la brocante du Dimanche 30 Août.

D'autres événements seront organisés en fin d'année si le contexte le permet.

Il est primordial de tous nous revoir et de retrouver du lien social si important, surtout en ces temps difficiles. C'est pour moi l'esprit d'un village que celui de faciliter les échanges entre habitants dès lors que les conditions sanitaires le permettent.

Enfin, à l'instar de mon édito dans le bulletin municipal, je souhaite à nouveau remercier tous les bénévoles qui ont prêté mains fortes lors de cette période de COVID 19. Du fond du cœur, un grand merci à vous.

Alain GOUJON

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Goujon', written in a cursive style.

Maire de Montlignon

Vice-Président de l'Agglomération Plaine Vallée

Vice-Président de l'Union des Maires





Date de la brocante pour les inscriptions

Pour les Montlignonnais : à partir du 29 juin à 9h en Mairie

Pour les extérieurs : à partir du 1er juillet.

La mairie sera ouverte le samedi 4 juillet 2020.

Voisines, voisins, respectez les bonnes règles de voisinage

Beaucoup d'entre vous s'interrogent sur les règles de voisinage. Pour faciliter votre accès à l'information, sachez que notre règlement de voirie se trouve sur notre site internet (cadre de vie, environnement) et sur la page Facebook officielle du village.

Stop aux camions de plus de 5 tonnes

Les camions de plus de 5 tonnes sont interdits sur Montlignon. Beaucoup s'interrogent sur la raison. Elle est principalement liée aux infrastructures routières qu'il convient de préserver. Vous n'imaginez pas tous les dégâts qui peuvent-être engendrés par les passages fréquents de ce genre de véhicules : apparition de fissures, affaissement de la chaussée, nids de poule, trottoirs endommagés, réseaux affaiblis...

Tout passage de camion de plus de 5 tonnes doit faire l'objet d'une demande préalable en Mairie.